
03 – 04.11.23 LES DISPUTES DE RUMINE
dernières générations ?
ATELIERS
PROCÈS
REQUIEM

03 — 04.11.2023

dernières générations ?

Tout, tout de suite. Plus on en avait, plus on en voulait : je prends, je consomme, je jouis, je jette. La terre a dit non.

Nous nous découvrons alors partie du vivant, menacés comme lui, vulnérables comme tout ce qui vit.

Ce qui était légitime, assuré, garanti, est mis en doute ou s'effondre. Nous entrons dans un territoire inconnu. Dernières générations ?

Une course de vitesse est engagée pour conserver une terre habitable. Combien de temps reste-t-il pour changer ? Dix, vingt ans, ou plus ? Le compte à rebours est lancé. Le changement viendra-t-il avant la peur ?

Deux exigences existentielles nous imposent de changer : le respect des limites de notre planète et le respect de l'équité. C'est cela ou le chaos. Mais rien ne change sans souffrances, sans peurs, sans pertes. Qui sera du bon côté de l'histoire ? Que sera l'histoire ? Nul ne sait. Car le changement est saut dans l'inconnu, conflit de vérités, de valeurs, épreuve de force, construction conflictuelle d'un nouvel ordre.

Mais il est aussi espoir, ouverture aux autres, découvertes inattendues. Il est fragile, se nourrit du chaos et de la mémoire des bonheurs possibles. Il ne se gouverne pas, prend forme quand l'impossibilité du présent devient désir d'avenir. Quand des gens sont capables d'expérimenter et de s'unir autour d'un nouveau récit du futur. Quand des femmes, des hommes, longtemps prisonniers de l'ordre des choses, choisissent l'action plutôt que la résignation, s'écoutent, se parlent, se disputent, osent imaginer les règles nouvelles qui les feront vivre ensemble. C'est le but de « Dernières générations ? ».

Le tribunal criminel de Rumine

Pourquoi des procès ?
Les procès pénaux mettent en scène des conflits de vérité. Dans le prétoire, on tente de convaincre, on juge, on condamne, on punit. Parfois on concilie, réconcilie ou répare. C'est tantôt tragique, tantôt misérable, tantôt joyeux, comme une comédie humaine. C'est là, en participant à l'exercice du droit, que l'on peut interroger les règles qui nous gouvernent et imaginer celles d'une terre habitable.

Sur le banc des accusés : voiture, hôpital, frontière, croissance
Les procès du Tribunal de Rumine seront des procès fictifs joués par de vrais accusés et par de vrais avocates et avocats qui endosseront les costumes de Président, de Procureur et de Défenseur. Ils mettront en question quatre puissantes institutions qui occupent une place importante dans notre vie quotidienne : la voiture, l'hôpital, la frontière et la croissance. Pour les uns, ces institutions ont échappé à tout contrôle. Elles ne sont plus au service des populations, ne répondent plus aux conditions d'un monde habitable et doivent donc être abolies ou profondément transformées. Pour les autres, il suffira de quelques ajustements pour qu'elles puissent répondre aux attentes des gens. Les procès de Rumine devraient permettre de les comprendre puis de les juger.

Un vrai procès fictif
D'entrée de cause, la lecture des Actes (acte d'accusation, mémoire de défense, questions du Président au Jury), donne les enjeux et met en cause l'accusé. Suit l'instruction qui permet d'interroger l'accusé et quelques témoins. Vient le réquisitoire, la plaidoirie, les dernières paroles de l'accusé. Jusqu'au bout, le verdict est incertain. Quelle sera la peine ? La grâce sera-t-elle accordée ? Le jugement, résultant des réponses du public aux questions du président, met un terme au procès.

En préambule des utopies pratiques
Chacun des procès sera précédé d'ateliers qui permettront au public de compléter son information, de prendre connaissance des Actes du procès et d'explorer quelques projets ou utopies pratiques.

Infos pratiques

Programme & infos*:
disputons-nous.ch

Lieu :
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6,
1005 Lausanne

*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous invitons à consulter le site.

ENTRÉE LIBRE

Un projet des Musées et de la Bibliothèque du Palais de Rumine, de l'Association Disputons-Nous, de l'Université de Lausanne et de leurs partenaires, développé dans le cadre des Ateliers du Futur mis en œuvre par l'Académie suisse des Sciences et la fondation Science et Cité

vendredi 3 novembre 18h-22h

Procès de la voiture

S'il est un objet qui cristallise les antagonismes, c'est bien la voiture. Pour les uns, symbole d'égoïsme, elle porte une atteinte indue à la vie humaine et à la société en mettant inutilement en péril sécurité, environnement et climat, tout en détruisant les équilibres vitaux. Pour les autres, la voiture est un objet essentiel de vie et de liberté, que le progrès technique et l'encadrement du trafic permettront de réguler. Faut-il la condamner et l'interdire ? Faut-il au contraire lui ouvrir de nouvelles voies ? Telles sont les questions auxquelles répondra le procès de la voiture.

Les ateliers : 18h-19h

L'automobile du futur
À dire d'expert, notre système de transport est polluant, peu efficient et pas assez flexible. Les véhicules autonomes pourraient être l'une des solutions idéales face à ces problèmes. Lors de cet atelier, l'Association suisse pour la mobilité autonome présentera cette nouvelle technologie et les perspectives de l'innovation automobile.
Avec : Oliver Nahon

Pour en finir avec la vitesse
Et si nous remettions en question l'immédiateté qui caractérise nos société ? À quoi ressemblerait un système de mobilité basé sur la lenteur ? Des membres du Forum Vies Mobiles, think-tank de la mobilité du futur soutenu par la SNCF, viendront présenter un avenir possible où les mobilités sont ralenties et plus écologiques.
Avec : Tom Dubois et Vincent Kaufmann

Le monde d'après la voiture
Des chercheurs de l'EPFL présenteront les résultats d'une recherche collective menée autour d'une hypothèse simple : et si, dans un futur proche, on pouvait vivre sans voiture ? Comment aménager le territoire, recycler les infrastructures et les espaces dévolus à l'automobile, pour promouvoir un monde sans voiture ?
Avec : Elena Cogato Lanza et Luca Pattaroni

Le procès : 19h30-22h

Accusé : Xavier de Haller

Président : Me Laurent Moreillon
Experte : Tiphaine Robert

Accusatrice : Me Cléa Bouchat
Expert : Vincent Kaufmann

Défenseur : Me David Raedler
Expert : Alexis Gumy

Témoins : Thibault Schneeberger
Susanna Zammataro
Nicolas Leuba
Florence Germond

Samedi 4 novembre 9h-13h

Procès de l'hôpital

L'hôpital est à la croisée des chemins. Le voilà enfermé dans ses murs, toujours plus complexe, incapable de maîtriser ses coûts, soumis à la technologie, pris entre une demande croissante et la nécessité de faire des économies. Pendant ce temps la pénurie de personnel s'accroît, la relation de soin s'appauvrit, son efficacité est mise en question. Sera-t-il demain le lieu tout puissant du savoir et de la réparation clinique, un hub technologique à disposition des réseaux de soins, une machine à réparer ou une entreprise de santé ? Autre chose ? Quelle est sa faute ? Quel est son avenir ? Son procès devra permettre de juger le présent et de mettre en évidence les avenirs possibles.

Les ateliers : 9h-10h

L'hôpital de demain
Quels sont les avenirs possibles, comment peut-on concilier des objectifs contradictoires pour donner forme à l'hôpital de demain ?
Avec : Nicolas Senn, Chantal Granchamp, Béatrice Schaad, Manuela Eicher, Annamaria Müller et Bertrand Kiefer (modérateur)

Des solutions pour demain ?
Après une brève introduction, 2 modèles d'organisation seront soumis à l'épreuve du débat.
Introduction : Joachim Marti
Modèle 1 : Le réseau de la Côte : coordination des soins et financement par capitation.
Avec : Mikael de Rham, Philippe Schaller et Luc Schenker
Modèle 2 : Le réseau de l'Arc jurassien : le modèle HMO, appliqué à la Suisse
Avec : Alexandre Omont et Raymond Lorétan

Le procès : 10h30-13h

Accusé : Pierre-Yves Maillard

Président : Me Loïc Parein
Expert : Samuel de Vargas

Accusatrice : Me Antonella Cereghetti
Experte : Stefanie Monod

Défenseur : Me Bertrand Demierre
Experte : Brigitte Rorive

Témoins : Béatrice Schaad
Fred Paccaud
Eric Bernheim
Rebecca Ruiz

Samedi 4 novembre 14h-18h

Procès de la frontière

La frontière est un puissant instrument de régulation des échanges. Chacun tente de l'utiliser à son avantage, en fonction de ses intérêts et de ses valeurs. Le désordre climatique sera à l'origine de migrations plus nombreuses et peut-être plus conflictuelles. De la gestion des frontières dépendront plus que jamais les équilibres politiques de demain. Peut-on, dès maintenant, mettre en œuvre des modèles de migrations sûres et régulières ? Faut-il condamner les frontières pour permettre à chacun de se déplacer librement ? Faut-il au contraire les renforcer ? Voilà les questions auxquelles devra répondre le jury avant de les condamner ou de les acquitter.

Les ateliers : 14h-15h

La libre circulation généralisée
L'atelier part d'une hypothèse simple et radicale : Et s'il n'y avait plus de frontières et que les êtres humains jouissaient d'une libre circulation généralisée ?
Avec : Johan Rochel et Mathias Lerch

Contrôle des frontières selon une logique de marché
Il sera question d'approches basées sur le marché, selon lesquelles le nombre de permis d'établissement est fixé dans le cadre d'un processus politique, puis « vendus » aux personnes ou aux entreprises les plus offrants dans le pays de destination.
Avec : Marco Salvi

Contrôle des frontières selon une logique humanitaire
L'atelier analysera les modèles d'ouverture sélective des frontières en fonction de critères humanitaires pour protéger efficacement les personnes victimes de persécution ou menacées dans leur intégrité physique.
Avec : Anja Klug et Chloé Ofodu

Le procès : 15h30-18h

Accusé : Charles Poncet

Présidente : Me Elisabeth Chappuis
Expert : Robin Stünzi

Accusateur : Me Raphaël Mahaim
Experte : Rosita Fibbi

Défenseur : Me Elie Elkaim
Expert : Yves Daccord

Témoins : Cesla Amarelle
Kevin Grangier
Chloé Ofodu
Etienne Piguet

Samedi 4 novembre 19h-23h

Procès de la croissance

La croissance, fin de règne ? Elle a créé de la richesse, apporté du bien-être, produit de l'innovation, permis d'effacer la dette. Mais, selon ses détracteurs, de solution elle est devenue problème. Pour certains, en s'affranchissant des limites de la planète et en bénéficiant d'abord aux privilégiés, elle est devenue une menace existentielle. Pour d'autres, moyennant une plus juste répartition et une meilleure maîtrise, elle peut continuer à déployer ses bienfaits. Faut-il condamner la croissance ? Faut-il au contraire la promouvoir ? À quelles conditions ? Le jury tranchera.

Les ateliers : 19h-20h

L'économie circulaire
L'économie circulaire doit contribuer à la transition écologique. Des modèles d'affaires de l'économie circulaire et des exemples de mesures politiques seront mis en discussion.
Avec : Nils Mossu et Félix Staehli

Performances et responsabilités des entreprises
Pour concilier limites planétaires et viabilité économique, il faut repenser le modèle de l'entreprise. Triple comptabilité, cadre légal et exemples d'entreprises seront débattus.
Avec : Jean-Luc Chenaux et Carmen Fankhauser

Repenser le travail
Comment repenser les finalités de l'emploi et réallouer les activités humaines pour bâtir une société dans les limites planétaires ? Des modèles économiques et des emplois alternatifs seront discutés.
Avec : Céline Lafourcade et Sabrina Tacchini

Sobriété et consommation
Consommer autrement, moins, sobre : est-ce possible ? La tension entre publicité, désir de paraître et bonheur d'être sera abordée avec des exemples et des solutions concrètes.
Avec : Frédéric Dalsace et Edith Favoreu

Le procès : 20h30-23h

Accusé : Vincent Subilia

Président : Me Christian Bettex
Experte : Chantal Peyer

Accusatrice : Me Marie-Pomme Moinat
Expert : Augustin Fragnière

Défenseuse : Me Miriam Mazou
Experte : Kenza Benhima

Témoins : Christian Arnsperger
Julia Steinberger
André Schneider
Bastienne Joerchel

Samedi 4 novembre 23h, fontaine du Palais

Requiem : un appel aux tribus

« À l'issue d'une série de procès qui auront fait entendre nos rapports ambigus avec nos idoles et nos monstres, aura peut-être décidé de leur sort, et posé (ou non !), les premières étapes d'un long mais salutaire travail de deuil, une manière d'oratorio emplit peu à peu les espaces infinis du Palais de Rumine pour s'y abimer et y trouver sa force à la fois. Portée par un chœur de cinquante femmes, cette œuvre dramatico-lyrique inédite profite de la puissance et de l'hétérogénéité de son collectif pour dire d'abord *la dispute* que les grands sujets évoqués dans les heures qui ont précédé ont entraînés. Le scepticisme devant les menaces s'oppose à leur acceptation. La peur s'y confronte à la confiance. Le désir d'alleingang se heurte aux nécessités de fédérer.
Puis des voix s'élèvent, au sens propre comme au sens figuré, pour dire l'urgence absolue de nouvelles solidarités – entre les humains bien sûr, mais plus largement entre tous les êtres qui constituent le vivant - et de nouveaux récits pour les fonder et les mettre en œuvre. C'est l'*Appel à toutes les tribus*, qui donne à ce chœur de femmes intranquilles mais désireuses de ne pas lâcher encore la grande affaire de la Vie, sa raison d'être, son souffle et son message final. »

Antoine Jaccoud, auteur et performeur

Le Requiem pour les dernières générations se tiendra au Palais de Rumine autour de la fontaine. Il sera le fruit d'une coopération entre Antoine Jaccoud, auteur et performeur, François Monteverde, musicien et le chœur de femmes de l'EJMA. Le public sera invité à chanter. Chantera-t-il ?

Avec la participation de

Laurent Albenque, Nadir Alvarez, Cesla Amarelle, Céline Amaudruz, Christian Arnsperger, Stéphanie Bender, Kenza Benhima, Eric Bernheim, Christian Bettex, Carine Bonsack, Cléa Bouchat, Yves Burnand, Antonella Cereghetti, Elisabeth Chappuis, Jean-Luc Chenaux, Elena Cogato Lanza, Philippe Conus, Yves Daccord, Frédéric Dalsace, Jean-Pierre Danthine, Mikael De Rham, Samuel de Vargas, Xavier De Haller, Guibert del Marmol, Bertrand Demierre, Tom Dubois, Chantal Ebongué, Manuela Eicher, Elie Elkaim, Carmen Fankhauser, Edith Favoreu, Steve Federiconi, Julien Feltin, Rosita Fibbi, Augustin Fragnière, Florence Germond, Chantal Granchamp, Kevin Grangier, Benoit Greindl, Alexis Gumy, Olivia Hadorn, Jeffrey Huang, Antoine Jaccoud, Bastienne Joerchel, Jean-Marc Joseph, Sébastien Jotterand, Ralf Jox, Vincent Kaufmann, Bertrand Kiefer, Charles Kleiber, Anja Klug, Céline Lafourcade, Mathias Lerch, Nicolas Leuba, Raymond Lorétan, Michael Lunt, Raphaël Mahaim, Pierre-Yves Maillard, Joachim Marti, Elena Martinez, Miriam Mazou, Marie-Pomme Moinat, Stéfanie Monod, François Monteverde, Laurent Moreillon, Nils Mossu, Annamaria Müller, Tobias Müller, Oliver Nahon, Marie Neumann, Chloé Ofodu, Alexandre Omont, Fred Paccaud, Francesco Panese, Yannis Papadaniel, Loïc Parein, Luca Pattaroni, Clément Paurd, Lionel Pernet, Chantal Peyer, Etienne Piguet, Charles Poncet David Raedler, Tiphaine Robert, Johan Rochel, Brigitte Rorive, Rebecca Ruiz, Marco Salvi, Laure Sandoz, Béatrice Schaad, Philippe Schaller, Luc Schenker, Fabian Schild, Thibault Schneeberger, André Schneider, Nicolas Senn, Félix Staehli, Julia Steinberger, Robin Stünzi, Vincent Subilia, Sabrina Tacchini, Meret Watzlawick, Susanna Zammataro

nccr on the move · Loterie Romande · Lunt Foundation · Fondation Pittet · Fondation Leenaards · sciencecité 25 ans · académies suisses des sciences · EPFL · Payot Libraire · Unil Université de Lausanne · Disputons nous.ch · Ville de Lausanne · Palais de Rumine Lausanne · canton de Vaud